

# LIVRET ETUDIANT



## MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Parcours

Accompagnement culturel et touristique des territoires

Année universitaire 2023-2024



UFR LETTRES,  
CULTURE ET SCIENCES  
HUMAINES

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne



# **MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS**

**Parcours**

**Accompagnement culturel et touristique des territoires**

**ANNÉE 2023-2024**



# TABLE DES MATIÈRES

Présentation du département .....	4
Présentation du master .....	6
Structuration pédagogique de la formation.....	10
Équipe pédagogique.....	12
Maquette des enseignements Master 1 .....	14
Semestre 1 .....	14
Semestre 2 .....	15
Descriptif des enseignements Master 1 .....	16
Semestre 1 .....	16
Semestre 2 .....	22
Maquette des enseignements Master 2.....	28
Semestre 3 .....	28
Semestre 4 .....	29
Descriptif des enseignements Master 2 .....	30
Semestre 3 .....	30
Semestre 4 .....	35
Informations pratiques.....	40
Règlement général .....	46
Modalités de contrôle des connaissances .....	48

# PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT MÉTIERS DE LA CULTURE

Inscrit dans l'UFR « Lettres, Culture et Sciences humaines » de l'Université Clermont Auvergne, le département « Métiers de la Culture » rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme.

Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.

Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des Enseignants extérieurs.

## **Direction du département**

Françoise LE BORGNE  
francoise.le\_borgne@uca.fr  
Bureau 304  
Tel : 06 63 63 75 60

## **Secrétariat du Master**

Stéphanie CASSIERE  
stephanie.cassiere@uca.fr  
Bureau 207 bis  
Tel : 04 73 34 66 83

## **Responsables de la mention du Master**

**Master 1** : Françoise LE BORGNE  
francoise.le\_borgne@uca.fr  
Bureau 304  
Tel : 06 63 63 75 60

**Master 2** : Anne GAUGUE  
anne.gaugue@uca.fr  
Bureau 301

**Responsables pédagogiques du parcours Métiers du livre et médiation numérique**

**Master 1** : Françoise LE BORGNE

francoise.le\_borgne@uca.fr

Tel : 06 63 63 75 60

Bureau 304

**Master 2** : Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Tel : 04 73 34 66 76

Bureau 305

**Responsables pédagogiques du parcours Accompagnement culturel et touristique des territoires**

**Master 1** : Thomas GANLUT

thomas.ganlut@uca.fr

Tel : 06 63 40 96 69

Bureau 306

**Master 2** : Pascal DESMICHEL

pascal.desmichel@uca.fr

Tel : 04 73 34 66 76

Bureau 305

**Responsables pédagogiques du parcours Action culturelle et artistique**

**Master 1 et 2** : Caroline LARDY

caroline.lardy@uca.fr

Tel : 04 73 34 66 32

# PRÉSENTATION DU MASTER

## ORGANISATION ET OBJECTIFS DU MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Le Master Direction de projets ou établissements culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et médiation numérique » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires.

Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels.

Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

## ÉVOLUTION DES MÉTIERS DE LA CULTURE

La culture est une compétence dont s'emparent aujourd'hui les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat – mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'accompagner en termes de développement. On assiste à une hybridation des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du livre (les médiathèques, librairies...) et du spectacle (scènes, ateliers, fabriques...). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité touristique, de lien social et de développement culturel des territoires.



Désormais :

- un office du tourisme organise des évènements,
- un éditeur conçoit des expositions pour des musées,
- un musée fait de la médiation touristique, organise des concerts,
- un festival est un acteur clé du développement (et de la communication) touristique,
- un écrivain / artiste contribue à l'imaginaire touristique,
- une médiathèque devient un tiers-lieu qui offre un espace d'usages (de collections et services) ouvert et adapté, organise des rencontres culturelles, crée des synergies sociales sur les territoires,
- une librairie dans son rapport au lieu (quartier, ville, ...) s'adapte aux mutations actuelles (dématérialisation du lire, commerce électronique) pour contribuer à la valorisation et l'animation d'un territoire par l'accueil, le conseil et la vente,
- la nouvelle ingénierie touristique passe par des méthodes créatives relevant de techniques artistiques (vidéo, cinéma...),
- les "touristes" s'avèrent être des résidents "temporaires" (ou bi-résidents) en recherche d'activités culturelles toute l'année,
- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces sociaux" de rencontre/mixité/altérité),
- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des tronc communs au sein du master "Conduite de projet ou d'établissement culturel", il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des cœurs de métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d'où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national où elle est déjà repérable en France grâce à l'articulation territoire et culture.

## PARCOURS « ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES » ET DÉBOUCHÉS

Le Parcours « Accompagnement culturel et touristique des territoires » offre une pluralité de voies vers l'insertion professionnelle. Les métiers visés seront particulièrement :

- chargé de développement d'une structure (associative en particulier, internationale parfois) à vocation (inter)culturelle et patrimoniale (musée, site touristique, label, itinéraire européen...);
- directeur d'office du tourisme et d'espace à vocation d'animation d'un territoire (maison de pays, maison de parc...);
- chargé d'animation d'un espace à vocation de sensibilisation et d'éducation (Centre permanent d'initiation à l'environnement, réserve naturelle, LPO, conservatoire régional des espaces naturels...);
- chargé de mission tourisme (et/ou) culture au sein d'un EPCI (communauté de communes et d'agglomération, etc...), d'un parc naturel régional, d'un pays;
- consultant dans le domaine de l'ingénierie du tourisme, des territoires, de la médiation culturelle;
- médiateur culturel (en charge de la création d'un sentier d'interprétation, de la réalisation d'une exposition...);
- chargé de programmation et de communication, directeur de manifestation culturelle (site touristique et culturel, festival...).

## COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DU MASTER

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines;
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux; savoir mettre en perspective les répercussions du passé; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales;
- Être capable de se former et d'innover.

## **O**UVERTURE INTERNATIONALE

La mobilité internationale est vivement encouragée dans tous les parcours dans le cadre des stages.

Les universités partenaires permettent aux étudiants du parcours « Accompagnement culturel et touristique des territoires » option internationale d'effectuer leur année de Master 2 à l'étranger, y compris leur stage.

Ils disposent ainsi de:

- cours de langue anglaise et espagnole de niveau supérieur
- cours consacrés aux problématiques plus internationales : « Tourisme international » au S1, « Récits de voyages » au S2 (dispensé en anglais)

Universités partenaires :

- Universidad de Valladolid, Espagne
- Università degli Studi del Molise, Italie
- Universität Victoria, Berlin, Allemagne
- Hochschule Bremen, Allemagne
- University of Wroclaw, Pologne
- Université SAMK, Finlande
- Kansas State University, États-Unis
- University of Oklahoma, Norman, États-Unis
- universidad Moron, Argentine
- Réseau BCI, Québec
- Université Ioannina, Grèce (en projet)

## **A**RTICULATION AVEC LA RECHERCHE DOCTORALE

Chaque étudiant de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de l'UE Culture et territoires. Il pourra s'appuyer sur l'environnement des laboratoires de recherche de l'UCA et de la Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand.

# STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant est amené à réaliser trois grands exercices rythmant son parcours.**

- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une vraie commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires, et à des rendus dont le final peut être public (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être proposés chaque année aux étudiants de chacun des trois parcours.

- **un projet professionnel prenant la forme d'un projet culturel** réunissant l'ensemble de l'argumentaire nécessaire à la concrétisation d'une initiative, à savoir la présentation d'un concept innovant (original), sa viabilité économique, son statut juridique, son positionnement marketing, son plan de communication, etc.

- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux trois parcours du Master**. Il représente 50% en master 1 et 20% en master 2. Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant la mise en place de groupes transversaux aux trois parcours.

**L'objectif du tronc commun** consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH :

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre). Seule l'UE de stage n'est pas compensable.
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE).

NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

# ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

## PARCOURS ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE DES TERRITOIRES - ANNÉE 2023-2024

**ADLER Katrin**, enseignante d'allemand, guide conférencière

**BADRA Lamia**, MCF information-communication, UCA

**BARSE-CASTANIÉ Lolita**, chargée de communication, Le Damier, Clermont-Ferrand

**BERTHOLD Raphaël**, MCF Géographie, UCA

**BRICAULT CÉLINE**, PRAG Lettres, UCA

**CALLA Adrien**, graphiste au CRDV, Clermont-Ferrand

**DAUVERGNE Fabienne**, PRAG, enseignante d'anglais, UCA

**DESMICHEL Pascal**, MCF HDR Géographie, UCA

**GANLUT Thomas**, PAST Tourisme, consultant en communication publique

**GAUGUE Anne**, MCF HDR Géographie, UCA

**KLEIN Paula**, MCF Espagnol, UCA

**LAKATOS Rosalie**, cheffe de projets, Agence d'Urbanisme de Clermont Massif central

**LAURICHESSE Jérémy**, réalisateur et Enseignant en éducation à l'image

**LÉANDRI Catherine**, enseignante d'italien

**LEMOINE Léa**, cheffe de projet Patrimoine et numérique, Route des villes d'eaux du Massif central

**LE RUDULIER Gaël**, graphiste, illustrateur

**MASURIER Didier**, MCF Sociologie, UCA

**MORGAN-PROUX Catherine**, MCF Anglais, UCA

**POINOT Matthieu**, directeur du Grin, Clermont-Ferrand

**SIMON Aimée**, PRAG Économie-gestion, UCA



# MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER I

### SEMESTRE 1

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h CM 12h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire de recherche ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	10h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	16h CM	Politiques culturelles, structuration administrative et juridique du secteur culturel
	4	3	16h CM	Économie et gestion du secteur culturel
	5	3	16h TD	Le numérique au service des projets Community management ou PAO (au choix)
Connaissance du secteur culturel	6	3	8h CM 8h TD	Tourisme international
			8h CM 8h TD	Cultures et territoires une approche anthropologique
Pratique spécifique du secteur culturel	7	3	8h CM 8h TD	Médiation touristique et environnementale
Projet collectif	8	3	14h TD	Méthodologie et suivi de projet Veille documentaire et analyse comparative
Langues A et B	9	3	12h CM + 12h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien



## SEMESTRE 2

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	12h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 12h TD	Gestion du secteur culturel - Droits culturels
	4	3	24h TD	Le numérique au service des projets PAO ou Techniques et langages de l'image ou Enquête sonore ou Créations digitales (au choix)
Connaissance du secteur culturel	5	3	8h CM 8h TD	Les formes du voyage
			8h CM 8h TD	Les manières d'habiter
Pratique spécifique du secteur culturel	6	3	8h CM 8h TD	Récits de voyages et médiation culturelle
Projet collectif	7	3	18h TD	Méthodologie et suivi de projet
			18h TD	Intervenants professionnels
Langues A et B	8	3	12h CM + 12h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien
Stage	9	6	8 à 16 sem.	Stage dans une organisation (entreprise, collectivité, association)

# DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER 1

### SEMESTRE 1

#### UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

**Séminaire de recherche - 16h CM** : Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires ». Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre.

*Objectif* : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

*Enseignants* : Lamia Badra, Raphaël Berthold, Céline Bricault, Pascal Desmichel, Anne Gaugue, Françoise Le Borgne, Didier Masurier, Catherine Morgan-Proux.

*Évaluation* : Dossier

**Séminaire méthodologique - 12h TD** : Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

*Objectif* : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

*Enseignante* : Pascal Desmichel

*Évaluation* : Dossier

## UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Méthodologie du projet professionnel personnel - 10h TD** : Ce module consiste en un accompagnement au développement du projet professionnel personnel de chaque étudiant. Au cours des quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet professionnel coïncidant avec ses aspirations et les réalités du secteur.

*Objectif* : Le premier semestre sera consacré à préparer la recherche de stage, en s'intéressant au marché de l'emploi et aux outils du recrutement.

*Enseignant* : Thomas Ganlut

*Evaluation* : Contrôle continu : réalisation d'une fiche de poste en adéquation avec le projet professionnel personnel ; personnalisation des documents professionnels (CV, lettre de motivation).

## UE 3 POLITIQUES CULTURELLES, STRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DU SECTEUR CULTUREL

**16h CM** : Présentation du cadre d'élaboration des politiques et des projets culturels de territoire : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

*Objectif* : Connaître les principes de l'élaboration des politiques culturelles

*Enseignante* : Rosalie Lakatos

*Evaluation* : Écrit terminal

## UE 4 ÉCONOMIE ET GESTION DU SECTEUR CULTUREL

**16h CM** : Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.

*Objectif* : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.

*Enseignante* : Aimée Simon

*Evaluation* : Ecrit terminal

## UE 5 LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PROJETS

### Outils numériques au choix - 16h TD par groupe

**PAO** : Ce cours de PAO (production assistée par ordinateur) sera une première approche pour découvrir et appréhender le monde de l'édition imprimée et ses contraintes techniques via les logiciels Adobe de graphisme : Photoshop, illustrator, indesign). L'objectif de ce cours est de maîtriser la chaîne graphique de la création à l'envoi de fichiers de production à l'imprimeur. Par un travail en situation ressemblant à des commandes professionnelles (affiche, maquette de revues, couverture de livre), les élèves apprendront les règles de mise en page. L'arrivée de l'intelligence artificielle dans le métier sera évoquée ainsi que les outils plus simples tels que Canva, Adobe Express.

*Enseignant* : Adrien Calla

**Community management** : Le TD community management s'adresse aux futur.e.s professionnel.l.es de la culture et du tourisme. Il a pour but de donner les clés pour une stratégie social média et une gestion de communauté sur les réseaux sociaux réussie.

Comment faire la promotion d'un événement ou d'un projet sur les différents réseaux sociaux ? Quel réseau social choisir selon le domaine d'activité ? Comment s'adresser à une communauté sur le web ? Comment valoriser une stratégie social média dans une stratégie de communication digitale globale ? Voici toutes les questions auxquelles ce TD répond en alliant apprentissages théoriques, conseils, proposition d'outils et temps de pratique. Chaque étudiant.e sera ensuite à même d'appliquer les connaissances et compétences acquises dans leur projet professionnels et futurs métiers.

*Enseignante* : Lolita Barse-Castanié

*Évaluation* : Productions numériques

## UE 6 CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

**Cultures et territoires une approche anthropologique - 8h CM et 8h TD :** Il s'agit d'aborder les cultures en mouvement, ici et ailleurs. Soit une approche anthropologique de ce que certains appellent la mondialisation culturelle, et une présentation des pratiques et des consommations culturelles y compris dans leur ancrage territorial ou non, entre villes mondes et territoires des marges. Le questionnement mobilité/sédentarité, circulation/réseau et ancrage/repli est aussi intéressant à envisager.

*Enseignant :* Didier Masurier

*Evaluation :* Écrit terminal et dossier thématique

**Tourisme international - 8h CM et 8h TD :** Ce cours de sociologie/ anthropologie du voyage et des touristes envisage les imaginaires du voyage et de l'exotisme (entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie notamment) et les formes du voyage d'agrément (de l'organisé à l'autonome, du standardisé au solidaire ou alternatif pour aller vite).

*Objectifs :* Permettre aux étudiants de saisir les contextes territoriaux sur lesquelles s'inscrivent les nouvelles pratiques de loisirs (culturelles, touristiques) ; il s'agit de relire l'évolution des mobilités comme des relations "villes" et "campagnes" en comprenant pourquoi les attentes et les usages sont en train d'évoluer. En somme, quels sont les enjeux à venir ?

*Enseignant :* Didier Masurier

*Evaluation :* Écrit terminal et dossier thématique

## UE 7 PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL

**Médiation touristique et environnementale - 8h CM et 8h TD :** L'objectif de ce cours est de proposer une lecture des paysages des régions françaises à travers leurs composantes physiques (relief, climat, végétation, hydrographie...) et humaines. Il s'agit notamment de montrer comment les composantes naturelles et humaines interagissent dans la construction de ces paysages et du géo-système. L'autre aspect de ce cours sera dédié à une interprétation

physique des plus « beaux » paysages français.

*Enseignant* : Raphaël Berthold

*Évaluation* : Contrôle continu

## **UE 8 PROJET COLLECTIF**

Un projet collectif est un projet tutoré et conventionné qui concourt à la mise en situation professionnelle de l'étudiant. C'est pour lui l'opportunité de travailler en équipe, sur une mission concrète relevant de commandes réelles de partenaires (établissements publics, entreprises, associations) engagés par une convention avec l'Université.

Cette approche enrichit le cursus des étudiants en valorisant les connaissances théoriques et les savoirs pratiques (savoir-faire et savoir-être).

**Méthodologie et suivi des projets - 14h TD** : L'étudiant met en œuvre une méthodologie d'organisation de projet culturel à travers la réalisation, par groupes de 4/5 personnes, de l'analyse du projet répondant aux besoins d'un commanditaire professionnel. Les étapes sont : la délimitation du projet (analyse du sujet, ressources documentaires, analyse comparative), la définition de son contexte et de son diagnostic (cahier des charges, état des lieux interne et externe, analyse des publics, SWOT, stratégie), l'établissement d'un plan d'action (liste des tâches, calendrier, budgétisation).

*Objectifs* : Identifier les enjeux du projet collectif et déduire les actions à conduire pour le mener à bien. Trouver des ressources et exemples pertinents pour nourrir la réflexion sur le projet collectif. Organiser les tâches de travail et les modalités d'échange avec le commanditaire.

*Enseignants* : Didier Masurier et Thomas Ganlut

*Evaluation* : Note de synthèse et présentation orale lors du premier séminaire

## **UE 9 LANGUES**

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

### **Langue A - Anglais - 12h CM et 12h TD**

### **Langue B - Allemand, Espagnol, Italien - 12h CM et 12h TD**

*Objectifs* : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

*Enseignantes* : Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

## SEMESTRE 2

### UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

**Séminaire méthodologique - 16h TD** : Les heures se répartissent en 16h TD par approche de recherche (soit 8 séances de 2h par approche). Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction. Les étudiants sont répartis en trois groupes fonction de leur approche de recherche : « Approche terrain », « Approche corpus » et « Approche Iconographie ».

*Objectif* : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhension des méthodologies de recherche propres aux approches « terrain », « corpus » et « iconographie », les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

*Enseignant* : Pascal Desmichel

*Evaluation* : Contrôle continu

### UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Méthodologie du projet professionnel personnel - 12h TD** : Ce module permettra de développer et d'approfondir le projet professionnel personnel de chaque étudiant en se projetant dans une situation professionnelle.

*Objectif* : A partir d'éléments concrets, le deuxième semestre sera consacré à la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et touristique d'autre part. Les sessions permettront de définir un projet professionnel, d'identifier les différents types d'emplois par structure et d'en apprécier les spécificités en les confrontant à la réalité à travers la réalisation d'entretiens avec des professionnels du secteur visé.

*Enseignant* : Thomas Ganlut

*Evaluation* : Contrôle continu : définition du projet professionnel personnel ; réalisation d'entretiens avec des professionnels.



## **UE 3 GESTION DU SECTEUR CULTUREL**

**Droits culturels - 6h CM et 12h TD** : Ce cours permettra d'appréhender les droits culturels tels que définis par la déclaration de Fribourg et leur mobilisation dans la définition et la mise en œuvre des dynamiques culturelles de territoire. Cette approche par les droits culturels ne peut être décorrélée des formes juridiques d'économie sociale et solidaire que l'on retrouve dans les métiers de la culture. Ces formes s'appuient en effet sur des textes de loi mais également sur des idéaux plus ou moins cohérents avec les enjeux mentionnés par la Déclaration de Fribourg. Dès lors, après avoir distingué ces formes juridiques, le cours s'attachera à traiter des dynamiques actives d'association des publics et des habitants à la co-conception de projets culturels partagés. Les étudiants auront à choisir un acteur culturel local présentant un statut inscrit dans l'ESS (association / coopérative). Les interactions avec ces acteurs culturels donneront lieu à une analyse itérative de la prise en compte des droits culturels, de la cohérence entre la forme juridique et les pratiques de l'acteur, et des pratiques déployées pour engager des dynamiques collectives d'association des publics et des habitants.

*Objectif* : Comprendre les enjeux liés aux droits culturels et à leur mise en œuvre sur le terrain.

*Enseignant* : Geoffrey Volat

Evaluation : Contrôle continu

## **UE 4 LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PROJETS**

### **Outils numériques au choix - 25h TD par groupe**

#### **Créations digitales**

Le TD créations digitales s'adresse aux futurs professionnels du secteur culturel et/ou touristique. Il vise à donner des clés de lecture sur le secteur numérique appliqué aux structures culturelles et/ou touristiques et à outiller les étudiants en matière de plateformes et solutions numériques, à informer des solutions de financement de tels projets (appels à projet du secteur).

Ce TD est composé de 3 temps : un temps d'information, un temps de présentation des plateformes existantes (avec intervention de prestataires en visio), un temps de production (choix d'une plateforme ou d'un outil pour mener à bien sa création digitale).

*Enseignante* : Léa Lemoine

## **Enquêtes sonores**

Ce cours vise à apprendre à créer un podcast, de la conception à la diffusion, autour de trois 4 piliers : pod quoi ? (se familiariser avec ce contenu), l'éditorialisation, la fabrication et la diffusion. Les compétences développées dans ce cours seront les suivantes :

- Apprendre à réaliser un véritable reportage audio, en autonomie et avec un minimum de matériel, diffusable sur de nombreux supports sous forme de podcast.
- Identifier et reconnaître les différents types de podcasts.
- Être en mesure de décliner un sujet en version audio : prise de son, montage, travail de la voix.
- Pouvoir élaborer et formuler un message clair via un reportage audio.
- Découverte des différentes techniques de prises de son et de diffusion d'un document sonore.

*Enseignant* : Mathieu Poinot

## **PAO**

Initiation ou perfectionnement aux outils de la PAO (Adobe suite InDesign, Photoshop, Illustrator).

*Enseignant* : Gaël Le Rudulier

## **Techniques et langages de l'image**

Au cours de ce TD, nous travaillerons les notions de vocabulaire cinématographique (échelle, mouvements, découpage technique...) et les mettrons en pratique dans le cadre d'exercices de réalisation et de montage. Un projet de documentaire de création plus personnel sera développé et accompagné tout au long du TD, de l'écriture au montage.

Ce TD ne suppose pas de pré-requis et vise à développer des compétences réutilisables dans la plupart des secteurs.

*Enseignant* : Jérémy Laurichesse

*Evaluation* : Productions numériques

## UE 5 CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

**Les manières d'habiter - 8h CM et 8h TD** : Habiter en touriste, c'est, selon Ph. Duhamel « aller vivre ailleurs et pas dans n'importe quel ailleurs, pour vivre autrement » c'est-à-dire rompre avec les lieux et les gestes du quotidien pour

**Les manières d'habiter - 8h CM et 8h TD** : Habiter en touriste, c'est, selon Ph. Duhamel « aller vivre ailleurs et pas dans n'importe quel ailleurs, pour vivre autrement » c'est-à-dire rompre avec les lieux et les gestes du quotidien pour déployer hors de chez soi des pratiques récréatives telles que le repos, le jeu ou la découverte. Cet habiter présente deux caractéristiques essentielles : il résulte d'un choix et s'inscrit dans une temporalité spécifique à savoir une courte durée.

Ce cours présente le concept d'habiter et insiste sur la spécificité de l'habiter touristique, puis développe la question de la place du touriste dans les lieux étrangers, différenciés selon leur degré d'altérité.

*Objectifs* : Appréhender les différentes manières d'habiter en touriste

*Enseignante* : Anne Gaugue

*Evaluation* : Contrôle continu

**Formes du voyage - 8h CM et 8h TD** : Qu'est-ce que « partir », et pourquoi « s'en aller » ? A ces questions existentielles, artistes (photographes), écrivains (voyageurs) et auteurs en sciences humaines (géographes, psychologues, anthropologues et philosophes) apportent des éléments de réponse qu'il s'agira de discuter et commenter.

*Enseignant* : Pascal Desmichel

*Evaluation* : **Oral 30 minutes**

## **UE 6 PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL**

**Récits de voyages et médiation culturelle - 8h CM et 8h TD** : This course introduces students to literatures of travel produced by English-speaking travellers through time and different places. Study will focus on a selection of texts by both male and female writers of real or fictional journeys. Our aim is to better understand the contexts and impacts of this literary form and the light it sheds on our understanding our relationship to the world

*Enseignante* : Catherine Morgan-PRoux

*Evaluation* : Contrôle continu

## **UE 7 PROJET COLLECTIF**

**Méthodologie et suivi des projets - 18h TD** : Le deuxième semestre est consacré à l'étude, le travail de terrain et la réponse au cahier des charges du commanditaire. Sous forme de séminaires, les étudiants présentent l'avancée de leurs travaux et les difficultés rencontrées. Les échanges de présentation de l'avancée des travaux des étudiants

*Objectifs* : Conduire une étude et un travail de terrain, présenter son travail à l'oral comme à l'écrit.

*Enseignants* : Didier Masurier et Thomas Ganlut

*Evaluation* : participation orale et livrables réguliers + rapport de projet + soutenance du projet.

**Interventions de professionnels - 18h TD** : Au cours de trois journées de présentation et d'échanges avec des intervenants professionnels des secteurs du tourisme et de la culture.

*Objectifs* : Rencontrer et échanger avec des professionnels des secteurs du tourisme et de la culture.

## **UE 8 LANGUES**

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

### **Langue A - Anglais - 12h CM et 12h TD**

### **Langue B - Allemand, Espagnol, Italien - 12h CM et 12h TD**

*Objectifs* : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

*Enseignantes* : Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

## **UE 9 STAGE**

Stage de deux à quatre mois dans une structure publique, privée ou associative proposant des missions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e. Un enseignant assure le suivi de l'étudiant.e durant son stage.

*Objectifs* : Mettre en application les enseignements suivis durant l'année de formation, développer ses compétences et son réseau professionnels et affiner son projet personnel.

*Evaluation* : Rapport de stage et soutenance.

# MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER 2

### SEMESTRE 3

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	16h CM	Cultures et territoires • Séminaire méthodologique
	2	3	12h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 6h TD 6h CM 6h TD	Gestion du secteur culturel COURS 1. Mécénat et financement COURS 2. Culture solidaire et durable
Cours de spécialité	4	3	8h CM 8h TD	Méthodes créatives
	5	3	8h CM 8h TD	Terrain : état des lieux
Connaissance du secteur culturel	6	3	8h CM 8h TD	Patrimoine ethnographique
			8h CM 8h TD	Patrimoines industriels et contemporains
Pratique spécifique du secteur culturel	7	3	8h CM 8h TD	Valorisation des patrimoines
Projet collectif	8	6	8h TD	Méthodologie et suivi de projet
			16h TD	Médiation et communication numérique
Langues A et B	9	3	12h CM + 12h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien

## SEMESTRE 4

Bloc de compétences	UE	Crédit	Volume	Cours
Recherche appliquée (tronc commun)	1	3	4h CM 6h TD	Cultures et territoires ▪ Séminaire de recherche ▪ Séminaire méthodologique
	2	3	12h TD	Projet professionnel personnel
Connaître le secteur professionnel et en acquérir les outils (tronc commun)	3	3	6h CM 6h TD 6h CM 6h TD	Diriger un établissement culturel COURS 1. Communication et marketing COURS 2. Gestion administrative et ressources humaines
Cours de spécialité	4	3	8h CM 8h TD	Communications et territoires
			8h CM 8h TD	Terrain : diagnostic et rendu
Connaissance du secteur culturel	5	3	8h CM 8h TD	Images et territoires : peinture
			8h CM 8h TD	Images et territoires : photographie
Langues A et B	6	3	12h CM + 12h TD 24h TD	Langue A : anglais Langue B : allemand, espagnol, italien
Projet collectif	7	3	8h TD	Méthodologie et suivi de projet
			12h TD	Médiation et communication numérique
			12h TD	Droit
Stage	8	9	4 à 5 mois	Stage dans une organisation (entreprise, collectivité, association)

# DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER 2

### SEMESTRE 3

#### UE 1 CULTURES ET TERRITOIRES

**Séminaire méthodologique - 12h TD** : Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

*Objectif* : Mener à terme un projet de recherche scientifique

*Enseignante* : Anne Gaugue

*Evaluation* : Écrit

#### UE 2 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Méthodologie du projet professionnel personnel - 12h TD** : S'engager vers l'emploi : un pas vers l'embauche.

*Objectif* : Les séances permettront aux étudiants de se préparer à la perspective de l'entretien d'embauche à travers des mises en situation pratique et des jeux de rôles (candidat et recruteur). Chaque exercice donnera lieu à des bilans afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre les enjeux de l'entretien professionnel et de déterminer les bonnes attitudes à adopter. Il s'agira aussi d'enrichir ses outils professionnels avec un travail sur la présentation de l'étudiant en vidéo (format libre).

*Enseignant* : Thomas Ganlut

*Evaluation* : Contrôle continu : entretien d'embauche ; réalisation d'une vidéo de présentation.



## UE 3 GESTION DU SECTEUR CULTUREL

**COURS 1. Mécénat et financement - 6h CM et 6h TD** : Ce cours permettra d'appréhender les enjeux et les stratégies de mécénat déployées par les entreprises culturelles et artistiques. Les modes de financement du secteur culturel et touristique seront appréciés dans leur diversité ; une réflexion sera engagée et des études de cas seront conduites sur les financements européens des projets culturels.

*Objectif* : Comprendre les enjeux liés au mécénat et aux financements européens du secteur culturel

*Enseignante* : Magalie Vassenet

*Evaluation* : Ecrit terminal

**COURS 2. Culture solidaire et durable - 6h CM et 6h TD** : La responsabilité sociale des entreprises, concept apparu durant la seconde moitié du XXe siècle, vient questionner les différents domaines d'activités de la société ; la RSE entend interroger autant le sens que l'impact d'une activité. Pour autant, aussi nécessaire qu'elle puisse être, la RSE souffre d'un manque de définition, car devant être applicable à tout type d'activité, et d'un manque d'effectivité, du fait de son statut encoure flou ; entre norme juridique et norme incitative. La RSE a évolué depuis son origine et est appréhendée de deux manières antagonistes ; elle est vue soit comme un réel tournant vers un monde plus responsable et respectueux des enjeux sociaux et environnementaux, soit comme un instrument de "greenwashing" permettant d'attester une responsabilité de surface sans réellement agir pour les enjeux du XXIe siècle. C'est en ce sens que la RSE est aussi liée à la question de l'éthique dans les différents milieux d'activités, notamment celui de la culture.

*Objectif* : Comprendre les enjeux liés au RSE dans le secteur culturel

*Enseignant* : Prospère Agbo

*Evaluation* : Contrôle continu

## UE 4 : COURS DE SPÉCIALITÉ

**Méthodes créatives - 5h CM et 5h TD** : Conduire un inventaire, développer des techniques de médiation originales (créer son entreprise). Politique du conservatoire du littoral, aménagements scénographiques.

*Objectifs* : Le but est de familiariser l'étudiant avec des méthodes et démarches d'ingénierie créative susceptibles de produire des formes de diagnostics et de médiation accordant une large part au sensible (expositions, récits d'habitants, podcast, vidéos...). Il s'agit au final de mettre en valeur des lieux et des territoires dotés d'un potentiel naturel, culturel, mémoriel, paysager.

*Enseignantes* : Sophie Maneval et Cécile Auréjac

**Terrain : état des lieux - 8h CM et 8h TD** : Cette UE pose les bases méthodologiques d'une commande professionnelle dans le secteur de la culture. Il s'agira d'apprendre à décrypter et co-construire un cahier des charges, de dresser un état des lieux, un diagnostic, de connaître le benchmarking, de conduire un entretien et de proposer des préconisations aux problématiques soulevées. Enfin, savoir mettre en récit un territoire en faisant appel à la créativité et l'innovation des pratiques.

*Objectifs* : Mobiliser et utiliser ses acquis pluridisciplinaires en situation professionnelle, aiguïser sa démarche intellectuelle en réalisant de la prospective. Porter une analyse critique face aux problématiques de territoires et appréhender les enjeux de ces derniers dans le secteur culturel et touristique. Gérer l'organisation du travail en groupe et mutualiser les compétences.

*Enseignante* : Aimée Simon

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

## UE 5 : CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

**Patrimoine ethnographique - 8h CM et 8h TD** : Ce cours porte sur l'invention et la diffusion de la notion de patrimoine dans un double contexte d'économie touristique et d'affirmation des identités. Une attention particulière est portée au patrimoine folklorique / ethnographique / régional.

*Enseignante* : Anne Gaugue

*Evaluation* : Contrôle continu

**Patrimoines industriels et contemporains - 8h CM et 8h TD** : L'histoire contemporaine (à partir du XIXème siècle) a laissé dans le paysage un ensemble de traces et mémoires particulièrement vulnérables, tantôt exposées à des processus d'effacement tantôt « réaffectées » (à des fins parfois discutables), tantôt réinvesties par le regard autour de pratiques plus ou moins reconnues. Ce cours évoque les formes de ces héritages et la manière dont les « acteurs » aménagent ces espaces. L'ampleur du sujet oblige à entrer par le prisme de patrimoines spécifiques (les monde des transports, du tourisme, de la frontière...) et accordera une place non négligeable à la manière dont l'art investit aujourd'hui ces espèces d'espaces.

*Enseignant* : Pascal Desmichel

*Evaluation* : Oral (20 min)

## **UE 6 : LANGUES**

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

**Langue A - Anglais - 12h CM et 12h TD**

**Langue B - Allemand, Espagnol, Italien - 12h CM et 12h TD**

*Objectifs* : Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

*Enseignantes* : Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

## **UE 7 : PRATIQUE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR CULTUREL**

**Valorisation des patrimoines - 8h CM et 8h TD** : Ces interventions professionnelles sont destinées à illustrer la problématique complexe de la mise en valeur des patrimoines, au travers de cas pratiques notamment. Il sera question, d'une part, de la labellisation des villages (interrogeant au passage la notion de beau), d'autre part de la méthode du récit qui conduit à donner de la saveur à l'expérience vécue par le visiteur, mais aussi à favoriser le dialogue avec l'habitant.

La fabrique des futurs, la création d'un tiers-lieu.

*Enseignants* : Nicolas Taillandier et Pascal Bernard

## **UE 8 : PROJET COLLECTIF**

**Méthodologie et suivi de projet - 8h CM et 8h TD** : Les étudiants sont mis en situation d'un cabinet conseil devant répondre à une expertise réelle (c'est-à-dire faisant l'objet d'une convention et d'un financement) en provenance d'un établissement public ou d'une association. Il s'agit, selon les commandes, de dresser un état des lieux, de conduire des enquêtes, d'animer des ateliers, des réunions participatives, de fournir des éléments stratégiques en vue d'accompagner le prestataire dans sa démarche de développement territorial, culturel, touristique. Un suivi est assuré dans le cadre de séminaires au cours desquels, tous les mois, les étudiants rendent compte de l'état d'avancement de leur commande.

Un rendu intermédiaire permettra à mi-parcours de faire un point avec le commanditaire.

*Enseignante* : Aimée Simon

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

# SEMESTRE 4

## UE 1 : CULTURES ET TERRITOIRES

**Séminaire de recherche - 4h CM** : Ce temps permettra à l'étudiant de présenter de manière vulgarisée son sujet de recherche en 300 secondes. Trois sessions finales de présentation seront organisées pour les travaux relevant des trois axes constitutifs du master : « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ».

*Objectif* : Synthétiser et apprendre à vulgariser de manière rigoureuse un projet de recherche scientifique.

*Enseignante* : Catherine Morgan-Proux

**Séminaire méthodologique - 6h TD** : Ce module permettra d'appréhender les formes de communication et de vulgarisation d'un travail de recherche scientifique. Les étudiants participeront aux séances consacrées au groupe correspondant à leur axe de recherche.

*Objectif* : Valoriser une démarche de recherche ; synthétiser un propos scientifique ; interroger une démarche de vulgarisation scientifique ; maîtriser un exercice oral de communication.

*Enseignante* : Catherine Morgan-Proux

*Evaluation* : Oral

## UE 2 : PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Méthodologie du projet professionnel personnel (12h TD)** : Approche analytique et comparée des réseaux professionnels.

*Objectif* : À travers les projets professionnels des étudiants et des études de cas concrètes, les étudiants prennent conscience de leur réseau et apprennent à définir un réseau professionnel : définir des relations professionnelles, construire une approche professionnelle, penser une stratégie de développement de réseau. Les séances permettront d'appréhender les articulations des réseaux professionnels (réseaux professionnels et privés, identité numérique et réseaux techniques et d'affaire, partenariats et

collaboration). Elles offriront des clefs aux étudiants afin de développer et de faire vivre un réseau (événementiel, maintien de contact, relations publiques, mises en relation, cooptation, groupes).

L'UE PPP se termine par le rendu d'un document de synthèse sur les quatre semestres compilant les différents éléments abordés dans une démarche de bilan analytique (évolution et prospective).

*Enseignant* : Thomas Ganlut

*Evaluation* : Contrôle continu : cartographie, analyse et stratégie de développement du réseau professionnel ; bilan des 4 semestres de PPP.

### **UE 3 : DIRIGER UN ÉTABLISSEMENT CULTUREL**

**COURS 1 Communication et marketing** (6h CM & 6h TD) : Ce cours permettra d'appréhender les fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ; d'envisager des analyses et études économiques de marchés, l'administration d'enquêtes, la définition de clients et l'identification de cibles ; d'apprécier les spécificités du marketing en fonction des domaines, plans de communication et marketing.

*Objectif* : Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.

*Enseignants* : Agnès Bernard

*Evaluation* : Examen terminal

**COURS 2 Gestion administrative et Ressources humaines** (6hCM & 6hTD) : Ce cours permettra d'appréhender au mieux les incidences des structurations différenciées des établissements culturels et artistiques sur les modalités d'organisation du travail, sur la gestion des ressources humaines et du fonctionnement quotidien.

*Objectif* : Comprendre les enjeux et les modalités de la gestion administrative et des ressources humaines au sein des établissements culturels/

*Enseignant* : Vincent Foray

*Evaluation* : Ecrit terminal

## UE 4 : COURS DE SPÉCIALITÉ

**Communications et territoires - 8h CM et 8h TD** : Ce cours aborde la communication publique inhérente à l'action publique et territoriale.

*Objectifs* : Comprendre les spécificités de la communication du secteur public, en connaître les acteurs et les missions. Analyser les tendances et de les évolutions de la communication publique et touristique. Savoir appliquer les techniques de marketing et de communication au secteur public et touristique.

*Enseignant* : Thomas Ganlut

*Evaluation* : Analyse et présentation orale d'une campagne de communication touristique ou d'une démarche de marketing territorial

**Terrain : diagnostic et rendu - 8h CM et 8h TD** : L'objectif est d'apprendre à construire une stratégie de développement, en élaborant des axes, en rédigeant des fiches, en mesurant la faisabilité des actions d'un point de vue juridique et financier (calcul de coûts).

*Enseignant* : Aimée Simon

*Evaluation* : Contrôle continu (oral et écrit)

## UE 5 : CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL

**Images et territoires : peinture - 8h CM et 8h TD** : Ce cours consiste à mettre en évidence la naissance du naturalisme paysager dans la peinture et ses interprétations actuelles. Il s'agira notamment de montrer comment certains artistes (T Rousseau, JF Millet, G Courbet) et courants picturaux ont influencé notre manière de percevoir les paysages mais aussi de confronter ces constructions culturelles avec de nouvelles approches plus fonctionnelles et environnementales.

*Enseignants* : Raphaël Berthold et Pascal Desmichel

*Evaluation* : Dossier

**Images et territoires : photographie - 8h CM et 8h TD** : Ce second cours interroge aussi la question paysagère, sous un angle ici plus philosophique et psychologique, phénoménologique donc (de quelle manière nous apparaît ce qui fait paysage, et ce que dit de nous cet a(é)vènement ?). Il abordera les grands courants artistiques, notamment la photographie documentaire (comme manière d'interroger les mutations des territoires), ou la culture urbex (comme pratique et regard sur les lieux).

*Objectifs :*

*Enseignants :* Raphaël Berthold et Pascal Desmichel

*Evaluation :* Dossier

## **UE 6 : LANGUES**

L'objectif visé est une maîtrise accrue des langues (lues, écrites et parlées), ainsi qu'une connaissance renforcée du secteur du tourisme dans les cultures anglaise, hispanique, allemande ou italienne.

Il s'agit d'aborder toutes les compétences linguistiques afin de se préparer aux défis du monde professionnel. Le travail en équipe, en binôme et individuel fait partie intégrante du cours.

**Langue A - Anglais - 12h CM et 12h TD**

**Langue B - Allemand, Espagnol, Italien - 12h CM et 12h TD**

*Objectifs :* Développer un vocabulaire et un savoir de la création de projet culturel ou d'un produit culturel dans un contexte professionnel.

*Enseignantes :* Fabienne Dauvergne et Catherine Morgan-Proux (Anglais, langue A), Katrin Adler (Allemand, langue B), Paula Klein (Espagnol, langue B), Catherine Léandri (Italien, langue B)

*Evaluation :* Contrôle continu (oral et écrit)



## **UE 7 : PROJET COLLECTIF**

**Méthodologie et suivi des projets** (14h TD) : L'enjeu est de restituer, à l'écrit comme à l'oral, l'étude entamée au S3 pour le compte d'un commanditaire professionnel.

Le rendu final donne lieu à un évènement géré et assuré par le groupe étudiant, à l'intention - et en présence - des commanditaires, des acteurs et représentants des territoires, des habitants et de la presse.

*Objectifs* : Favoriser l'appropriation des démarches liées à la conduite de projet.

*Enseignante* : Aimée Simon

*Evaluation* : Rapport écrit et soutenance orale

## **UE 8 : STAGE**

Stage de cinq mois dans une structure publique, privée ou associative proposant des missions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e.

*Objectifs* : Mettre en application les enseignements suivis durant les deux années de formation, développer ses compétences et son réseau professionnels et affiner son projet personnel.

*Evaluation* : Rapport de stage et soutenance

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

**Rentrée** : Jeudi 14 septembre 2023

**Début des cours des semestre 1 et 3** : Lundi 18 septembre 2023

**VACANCES DE TOUSSAINT** : du 28 octobre au 5 novembre 2023

**EXAMEN DU PREMIER SEMESTRE** : du 18 au 22 décembre 2023

**VACANCES DE NOËL** : du 22 décembre 2023 au 6 janvier 2024

**REMISE LIVRABLE PPP** : 15 janvier 2024

**REMISE LIVRABLE RECHERCHE** : 22 janvier 2024

**Début des cours des semestres 2 et 4** : Lundi 6 janvier 2024

**VACANCES D'HIVER** : du 24 février au 3 mars 2024

**EXAMENS DU DEUXIEME SEMESTRE** : du 8 au 12 avril 2024

**VACANCES DE PRINTEMPS** : du 13 au 29 avril 2024

**REMISE LIVRABLE PPP ET RECHERCHE** : 29 avril 2024

**Stages** : À partir du 15 avril 2024

**Seconde session** : du 16 au 30 septembre 2024 (après les soutenances de stage).

## SECRÉTARIAT DES MÉTIERS DE LA CULTURE

Le secrétariat est ouvert du **lundi au jeudi les matins et après-midis**. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher du secrétariat du département dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

## ENSEIGNANTS

Les enseignants permanents ont leurs bureaux situés au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

## COMMUNICATION INTERNE

**Les panneaux d'affichage** : Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2ème étage. Vous devez les consulter régulièrement pour vous tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

**ENT et boîte mail universitaire** : Vous retrouverez sur votre ENT toutes les informations liées à votre formation (emploi du temps, espaces de cours, relevés de notes, boîte mail...). Connectez-vous régulièrement et consultez tout particulièrement votre boîte mail universitaire.

## BIBLIOTHÈQUE

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master DPEC peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la Bibliothèque de sections (site Gergovia, 2ème étage).

Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire Marie-Hélène Lafon (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2ème cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette).

Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne (BU UCA).

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque et à vous rapprocher des bibliothécaires pour toute question relative à l'offre et aux services documentaires.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET ASSISTANCE

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat ou du service PICC audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

## SITE ET ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE ET ANNUAIRE

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc...

**<http://www.uca.fr>**

Dans l'annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

## LE STAGE PROFESSIONNEL

Pour valider le M1 et le M2, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

**Durée** : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un premier stage de 8 semaines minimum en M1 et de 20 semaines en M2. Le stage peut être effectué dans le cadre d'un service civique validé à la faveur d'une année de césure avant le M1 ou entre le M1 et le M2 mais ce dispositif est soumis à conditions particulières (se renseigner auprès de la scolarité).

Les dates de stage du calendrier de l'année doivent être respectées.

**Lieu** : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger (pour les

stages à l'étranger, prendre contact dès le début de l'année avec Catherine Morgan-Proux, qui pourra vous aider dans vos démarches).

**Convention/tuteur** : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport. La convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage.

## VIE CULTURELLE

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. Ces diverses propositions sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est:

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au 2ème semestre.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire dans les ateliers de votre choix dans les bureaux du SUC dès la rentrée et selon le protocole sanitaire. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Détails et contenus des ateliers sur le site du Service Université Culture.

*Adresse* : 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex

*Téléphone* : 04.73.34.66.03

*Site* : <https://culture.uca.fr/>

*Mail* : [suc@uca.fr](mailto:suc@uca.fr)

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS

Une cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations (« Alex ») existe à l'UCA :

<https://www.uca.fr/universite/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/alex-cellule-decoute-et-daccompagnement-face-aux-violences-sexistes-et-sexuelles-et-aux-discriminations>

**N'hésitez pas à la solliciter, ainsi que l'équipe enseignante.**



# RÈGLEMENT GÉNÉRAL

## ABSENCES

### **L'assiduité aux cours est de règle**

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat (206).

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

**Toute absence à un examen** (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, **sera sanctionné par un zéro**. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...).

## RÉSULTATS, DIPLÔME, RELEVÉ DE NOTES

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global.

Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.



## PLAGIAT

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

## MASTER 1 - Parcours Accompagnement Culturel et Touristique des Territoires

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **30** crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : Recherche. Cultures et territoires</b>	<b>3</b>												
		EC : Recherche. Cultures et territoires		1	EvT		1	M		1	M		1	M	
		<b>UE 2 : Projet professionnel personnel</b>	<b>3</b>												
		EC : Projet professionnel personnel		1	EvC	100	2	A		1	M		1	M	
		<b>UE 3 : Politiques culturelles, structurations administratives et juridique du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Politiques culturelles, structurations administratives et juridique du secteur culturel		1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		<b>UE 4 : Economie et gestion du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Economie et gestion du secteur culturel		1	EvC	100	2	E		1	E	2h	1	E	2h
		<b>UE 5 : Le numérique au service des projets (1 EC au choix)</b>	<b>3</b>												
		EC : Community management 1		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC : Community management 2		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC : PAO 1		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC : PAO 2		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		C	<b>UE 6 : Connaissance du secteur culturel</b>	<b>3</b>											
		EC 1 : Tourisme international		0,5	EvT/EvC	50	2	E et A	2h	1	A		1	O	20 min

1		EC 2 : Cultures et territoires		0,5	EvT/EvC	50	2	E et A	2h	1	A		1	O	20 min	
		<b>UE 7 : Pratique spécifique du secteur culturel</b>	<b>3</b>													
		EC : Médiation touristique et environnementale		1	EvC	100	2	A et O	15 min	1	A		1	A		
	D	<b>UE 8 : Projet collectif</b>	<b>3</b>													
		EC : Projet collectif		1	EvC	100	2	A et O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min	
		<b>UE 9 : Langues</b>	<b>3</b>													
		EC : Anglais		0,5	EvC	50	2	E et O	20 min	1	E	1h	1	O	20 min	
		Langue vivante 2 (1 EC au choix)														
		EC : Espagnol		0,5	EvC	50	2	E et O	20 min	1	E	1h	1	O	20 min	
		EC : Italien		0,5	EvC	50	2	E et O	20 min	1	E	1h	1	O	20 min	
	EC : Allemand		0,5	EvC	50	2	E et O	20 min	1	E	1h	1	O	20 min		
		<b>30</b>														
2	A	<b>UE 1 : Recherche. Cultures et territoires.</b>	<b>3</b>													
		EC : Recherche. Cultures et territoires		1	EvT		1	M		1	M		1	M		
		<b>UE 2 : Projet professionnel personnel</b>	<b>3</b>													
		EC : Projet professionnel personnel		1	EvC	100	2	A		1	M		1	M		
	B	<b>UE 3 : Gestion du secteur culturel</b>	<b>3</b>													
		EC : Gestion du secteur culturel 1		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A		
		<b>UE 4 : Le Numérique au service des projets (1 EC au choix)</b>	<b>3</b>													
		EC : PAO 1		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC : PAO 2		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC : Technique et langage imag.		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC : Enquêtes sonores		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC : Créations digitales		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
	C	<b>UE 5 : Connaissance du secteur culturel</b>	<b>3</b>													
	EC 1 : Les formes du voyage		0,5	EvT		1	A		1	A		1	A			
	EC 2 : Les manières d'habiter		0,5	EvC	100	2	A		1	A		1	A			

	<b>UE 6 : Pratique spécifique du secteur culturel</b>	<b>3</b>													
	EC : Récits de voyage et médiation culturelle		1	EvC	100	2	A et O	15 min	1	A		1	A		
D	<b>UE 7 : Projet collectif</b>	<b>3</b>													
	EC : Projet collectif		1	EvC	100	2	M et S	30 min	1	O	30 min	1	O	20 min	
	<b>UE 8 : Langues</b>	<b>3</b>													
	EC : Anglais		0,5	EvC	50	2	E et O		1	E	1h	1	O	20 min	
	Langue vivante 2 (1 EC au choix)														
	EC : Espagnol		0,5	EvC	50	2	E et O		1	E	1h	1	O	20 min	
	EC : Italien		0,5	EvC	50	2	E et O		1	E	1h	1	O	20 min	
	EC : Allemand		0,5	EvC	50	2	E et O		1	E	1h	1	O	20 min	
	<b>UE 9 : Stage</b>	<b>6</b>													
EC : Stage		1	EvT		2	M et S	30 min	2	M et S	30 min	1	M			
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

UE 2 Projet professionnel personnel : nature de l'épreuve "Autre" : Note de synthèse Fiche de poste & Dossier projet professionnel

UE 2 Projet professionnel personnel : nature de l'épreuve "Autre" : Grille d'entretien avec des professionnels & Comptes-rendus d'entretiens avec des professionnels

UE 3 Gestion du secteur culturel : nature de l'épreuve "Autre" : dossier ; écrit

UE 4/5 Le numérique au service des projets : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique ; UE 5 Connaissance du secteur culturel : "Autre" : Dossier; UE Connaissance

UE 7 Projet collectif A : pratique professionnelle au S1/ Oral et soutenance du rapport au S2

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Toutes les évaluations à distance se dérouleront à l'identique des évaluations prévues dans les MCCC (O et S en visioconférence, M, A et E en distanciel).

## MASTER 2 - Parcours Accompagnement Culturel et Touristique des Territoires

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **36** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>de</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	<b>UE 1 : Recherche. Cultures et territoires.</b>	<b>3</b>												
		EC : Recherche, cultures et territoires		1	EvT		1	M		1	M		1	M	
		<b>UE 2 : Projet professionnel personnel</b>	<b>3</b>												
		EC : Projet professionnel personnel		1	EvC	100	2	A		1	M		1	M	
	B	<b>UE 3 : Gestion du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC 2 : Gestion du secteur culturel 2		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		<b>UE 4 : Cours de spécialité 1</b>	<b>3</b>												
		EC : Méthodes créatives		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
	<b>UE 5 : Cours de spécialité 2</b>	<b>3</b>													
	EC : Terrain : état des lieux		1	EvC	100	2	E et O		1	O		1	A		
3	C	<b>UE 6 : Connaissance du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Connaissance du secteur culturel : analyse de patrimoine		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		<b>UE 7 : Pratique spécifique du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Valorisation des patrimoines		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
	D	<b>UE 8 : Projet collectif</b>	<b>6</b>												
		EC : Projet collectif		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		<b>UE 9 : Langues</b>	<b>3</b>							<b>1</b>		<b>1h</b>			
		EC : Anglais		0,5	EvC	50	2	O et E		1	E	1h	1	O	20 min
		Langue vivante 2 (1 EC au choix)													
		EC : Espagnol		0,5	EvC	50	2	O et E		1	E	1h	1	O	20 min
EC : Italien		0,5	EvC	50	2	O et E		1	E	1h	1	O	20 min		
EC : Allemand		0,5	EvC	50	2	O et E		1	E	1h	1	O	20 min		
			<b>30</b>												

4	A	<b>UE 1 : Recherche. Cultures et territoires</b>	<b>3</b>												
		EC : Recherche. Cultures et territoires		1	EvT		1	M		1	M		1	M	
		<b>UE 2 : Projet professionnel personnel</b>	<b>3</b>												
		EC : Projet professionnel personnel		1	EvC	100	2	A		1	M		1	M	
	B	<b>UE 3 : Diriger un établissement culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Diriger un établissement culturel		1	EvC	100	2	A		1	A		1	A	
		<b>UE 4 : Cours de spécialité</b>	<b>3</b>												
		EC : Communications et territoires		1	EvC	100	2	A et O	20 mn (oral)	1	A		1	A	
	C	<b>UE 5 : Connaissance du secteur culturel</b>	<b>3</b>												
		EC : Création picturale et photographique		1	EvC	100	2	A et O	20 mn (oral)	1	A		1	A	
		<b>UE 6 : Connaissance du secteur professionnel en langue étrangère</b>	<b>3</b>												
		EC : Anglais		0,5	EvC	50	2	O et E	20 min	1	E	1h	1	O	20 min
	Langue vivante 2 (1 EC au choix)														
		EC : Espagnol		0,5	EvC	50	2	O et E	20 min	1	E	1h	1	O	20 min
		EC : Italien		0,5	EvC	50	2	O et E	20 min	1	E	1h	1	O	20 min
	EC : Allemand		0,5	EvC	50	2	O et E	20 min	1	E	1h	1	O	20 min	
D	<b>UE 7 : Projet collectif</b>	<b>3</b>													
	EC : Projet collectif		1	EvC	100	2	M et S	1h	1	M et S	1 heure	1	S	1 heure	
	<b>UE 8 : Stage</b>	<b>9</b>													
	EC : Stage		1	EvT		2	M et S	1h	2	M et S	1h	2	M et S	1h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

UE 2 Projet professionnel personnel : nature de l'épreuve "Autre" : Cartographie du réseau professionnel et Edition de documents professionnels personnels

UE 2 Projet professionnel personnel : nature de l'épreuve "Autre" : Jeu de rôles recrutement professionnel et Réalisation d'une vidéo ; UE 6 EC2 dossier

UE 3 Gestion du secteur culturel : nature de l'épreuve "Autre" : Notes de synthèse  
UE 3 Diriger un établissement culturel : nature de l'épreuve "Autre" : Etudes de cas  
U4 4 Cours de spécialité communication et territoires. A : dossier  
UE5 Connaissance du secteur culturel : nature de l'épreuve "Autre" : dossier universitaire  
UE 5 Connaissance du secteur culturel : nature de l'épreuve "Autre" : Analyse d'œuvres  
UE 6 Connaissance du secteur culturel analyse du patrimoine : nature de l'épreuve "Autre" : Etudes de cas  
UE 8 Projet collectif : Autre : étude universitaire O : présentation devant les commanditaires

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :  
Toutes les évaluations à distance se dérouleront à l'identique des évaluations prévues dans les MCCC (O et S en visioconférence, M, A et E en distanciel).